

# Annuaire régional d'Eurostat 2009



# Annuaire régional d'Eurostat 2009

*Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.*

Un numéro unique gratuit (\*):

**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2009

ISBN 978-92-79-11697-1

ISSN 1830-9682

doi: 10.2785/17920

Numéro de catalogue: KS-HA-09-001-FR-C

**Thème: Statistiques générales et régionales**

**Collection: Livres statistiques**

© Communautés européennes, 2009

Copyright des photos suivantes: la couverture: © Annette Feldmann; les chapitres «Introduction», «Population», «Comptes des ménages», «Société de l'information», «Éducation» et «Tourisme»:

© Phovoir.com; le chapitre «Villes européennes»: © Teodóra Brandmüller; les chapitres «Marché du travail», «Produit intérieur brut», «Statistiques structurelles des entreprises» et «Science, technologie et innovation»: © la bibliothèque d'images numériques de la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne; le chapitre «Agriculture»: © Jean-Jacques Patricola

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

*Printed in Belgium*

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE



## Préface

Chère Lectrice, Cher Lecteur,

L'année 2004 a été marquée par un événement sans précédent, puisqu'elle a vu, le 1<sup>er</sup> mai, dix nouveaux États membres entrer dans l'Union européenne (UE). Le présent Annuaire des régions 2009 vous montrera, chiffres à l'appui, quels sont les progrès accomplis en matière d'évolution économique et sociale dans les régions au cours des cinq années écoulées depuis lors et quels sont les domaines où les efforts doivent être intensifiés pour atteindre les objectifs d'une cohésion renforcée.

Au fil de ses onze chapitres, l'Annuaire des régions vous permettra de découvrir les aspects les plus intéressants des divergences et des points communs entre les régions des 27 États membres, ainsi que des pays candidats et des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Son but est de vous encourager à rechercher vous-même les multiples données régionales qui vous sont proposées sur le site internet d'Eurostat et à analyser vous-même l'évolution économique et sociale.

À côté des chapitres habituels, toujours très intéressants, sur l'évolution démographique au niveau régional, le marché régional du travail, le produit intérieur brut régional et d'autres thèmes, nous innovons cette année en vous présentant l'évolution régionale de données sur la société de l'information. Comme ce fut déjà le cas ces dernières années, les données sur les évolutions régionales sont complétées par une présentation des résultats les plus récents de l'«audit urbain», un ensemble de données qui contient de nombreuses informations statistiques sur les villes européennes.

Nous continuerons à élargir régulièrement l'éventail des indicateurs régionaux disponibles et nous espérons pouvoir leur faire une place dans les éditions futures lorsque la disponibilité et la qualité des données le permettront.

Je vous souhaite une lecture agréable!



Walter Radermacher  
Directeur général, Eurostat



## Remerciements

Les éditeurs de l'*Annuaire régional d'Eurostat 2009* tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours, et en particulier les membres suivants d'Eurostat qui, en rédigeant les divers chapitres de l'Annuaire, ont rendu cette publication possible:

- **Population:** Veronica Corsini, Monica Marcu et Rosemarie Olsson (unité F.1: «Population»)
- **Villes européennes:** Teodóra Brandmüller (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique»)
- **Produit intérieur brut:** Andreas Krüger (unité C.2: «Comptes nationaux — Production»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2: «Comptes nationaux — Production»)
- **Statistiques structurelles des entreprises:** Aleksandra Stawińska (unité G.2: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Société de l'information:** Albrecht Wirthmann (unité F.6: «Société de l'information; tourisme»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Félix, Tomas Meri, Reni Petkova et Håkan Wilén (unité F.4: «Éducation, science et culture»)
- **Éducation:** Sylvain Jouhette, Lene Mejer et Paolo Turchetti (unité F.4: «Éducation, science et culture»)
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6: «Société de l'information; tourisme»)
- **Agriculture:** Céline Ollier (unité E.2: «Agriculture et pêche»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») avec le concours de Berthold Feldmann (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») et de Pavel Bořkovec (unité D.4: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

- la **direction générale de la traduction de la Commission européenne**, et notamment aux unités de traduction allemande, anglaise et française;
- l'**Office des publications de l'Union européenne**, et notamment à Bernard Jenkins de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi qu'aux correcteurs d'épreuves de l'unité B2 («Services éditoriaux»).



# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	9
Statistiques des régions et des villes .....	10
La nomenclature NUTS .....	10
Couverture .....	11
Davantage d'informations régionales .....	11
<b>1 POPULATION</b> .....	13
Présentation de la répartition régionale de la démographie .....	14
Densité de population .....	14
Évolution de la population .....	14
Conclusion .....	23
<i>Notes méthodologiques</i> .....	23
<b>2 VILLES EUROPÉENNES</b> .....	25
Introduction .....	26
Une liste d'indicateurs complétée .....	26
Passage d'une périodicité de cinq ans à une collecte annuelle de données .....	26
Une couverture géographique étendue .....	26
Découvrir la dimension spatiale .....	26
Centres-villes .....	28
Zones urbaines élargies .....	31
La géographie compte .....	33
<b>3 MARCHÉ DU TRAVAIL</b> .....	35
Modèles de temps de travail régionaux .....	36
Bref aperçu pour 2007 .....	36
Modèles de travail régionaux .....	39
Les emplois à temps partiel font baisser le temps de travail moyen .....	41
Les salariés passent moins de temps au travail .....	43
Conclusion .....	46
<i>Notes méthodologiques</i> .....	47
<i>Définitions</i> .....	47
<b>4 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT</b> .....	49
Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional? .....	50
Le PIB régional en 2006 .....	50
Le PIB en moyenne pour la période 2004-2006 .....	52
Fortes disparités régionales à l'intérieur même des pays .....	52
Processus de rattrapage dynamique dans les nouveaux États membres .....	54
Évolution hétérogène au sein même des pays .....	56
La convergence fait des progrès .....	57
Conclusion .....	59
<i>Notes méthodologiques</i> .....	60
<i>Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales du volume</i> .....	60



<b>5 COMPTES DES MÉNAGES</b> .....	63
Introduction: mesure de la richesse.....	64
Revenu des ménages privés.....	64
Résultats pour l'année 2006.....	64
Revenu primaire.....	64
Revenu disponible.....	65
La dynamique à la périphérie de l'Union.....	70
Conclusion.....	72
<i>Notes méthodologiques</i> .....	73
<b>6 STATISTIQUES STRUCTURELLES DES ENTREPRISES</b> .....	75
Introduction.....	76
Spécialisation régionale et concentration des activités.....	76
Spécialisation dans les services aux entreprises.....	83
Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises.....	87
Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises.....	87
Conclusion.....	90
<i>Notes méthodologiques</i> .....	91
<b>7 SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION</b> .....	93
Introduction.....	94
Accès aux technologies de l'information et de la communication.....	94
Utilisation de l'internet et activités en ligne.....	97
Non-utilisateurs de l'internet.....	99
Conclusion.....	104
<i>Notes méthodologiques</i> .....	105
<b>8 SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION</b> .....	107
Introduction.....	108
Recherche et développement.....	108
Ressources humaines en science et technologie.....	110
Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance.....	113
Brevets.....	116
Conclusion.....	118
<i>Notes méthodologiques</i> .....	119
<b>9 ÉDUCATION</b> .....	121
Introduction.....	122
Participation des étudiants à l'éducation.....	122
Participation des enfants de 4 ans à l'enseignement.....	124
Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur... ..	124
Étudiants de l'enseignement supérieur.....	126
Diplômés de l'enseignement supérieur.....	129
L'apprentissage tout au long de la vie.....	129
Conclusion.....	131
<i>Notes méthodologiques</i> .....	133



<b>10 TOURISME</b> .....	135
Introduction .....	136
Capacités d'hébergement .....	137
Nuitées .....	137
Durée moyenne des séjours .....	140
Intensité touristique .....	140
L'évolution du tourisme .....	140
Part du tourisme récepteur .....	143
Conclusion .....	145
<i>Notes méthodologiques</i> .....	147
<b>11 AGRICULTURE</b> .....	149
Introduction .....	150
Superficie agricole utilisée .....	150
Part de la superficie des céréales par rapport à la superficie agricole utilisée .....	150
Part de la superficie des cultures permanentes par rapport à la superficie agricole utilisée .....	150
Production agricole .....	153
Production de blé .....	153
Production de maïs grain .....	155
Production de colza .....	155
Conclusion .....	158
<i>Notes méthodologiques</i> .....	158
<b>ANNEXE</b> .....	159
UNION EUROPÉENNE: régions au niveau NUTS 2 .....	159
PAYS CANDIDATS: régions statistiques au niveau 2 .....	162
PAYS DE L'AELE: régions statistiques au niveau 2 .....	163



# Introduction





## Statistiques des régions et des villes

L'information statistique est indispensable à qui veut comprendre notre monde si complexe et en constante mutation. Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, a pour mission de collecter et de diffuser au niveau européen des données provenant non seulement des 27 États membres de l'Union européenne (EU-27), mais également des trois pays candidats (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie), ainsi que des quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

La présente publication (*Annuaire régional d'Eurostat 2009*) se propose de vous donner un aperçu de certaines statistiques des régions et des villes que nous collectons auprès de ces pays. Les statistiques des régions nous permettent de dégager des caractéristiques et des tendances statistiques plus détaillées que les données nationales, mais, puisqu'il existe 271 régions NUTS 2 dans l'EU-27, 30 régions statistiques de niveau 2 dans les pays candidats et 16 régions statistiques de niveau 2 dans les pays de l'AELE, le volume des données est si grand que certains principes de classement doivent nécessairement être appliqués pour que ces données soient compréhensibles et significatives.

Pour l'esprit humain, le recours à des cartes statistiques représente probablement le moyen le plus facile de trier et d'«absorber» d'importantes quantités de données statistiques en une seule fois. C'est la raison pour laquelle l'Annuaire régional d'Eurostat contient, comme les années précédentes, un grand nombre de cartes statistiques sur lesquelles les données sont différenciées selon les classes statistiques représentées par des nuances de couleur. Dans certains chapitres, des graphiques et des tableaux sont également utilisés pour présenter les données, celles-ci étant sélectionnées et présentées d'une manière (différentes hiérarchies, graphiques indiquant les valeurs régionales extrêmes à l'intérieur des pays ou exemples représentatifs seulement) qui rend plus aisée la compréhension des données statistiques.

Nous sommes fiers de fournir un vaste éventail de thèmes abordés dans les onze chapitres de l'édition 2009 de l'Annuaire régional d'Eurostat. Le premier chapitre, qui concerne la **population**, donne un aperçu détaillé des différents schémas démographiques, tels que la densité de population, les variations démographiques et les taux de fécondité dans les pays examinés. Ce chapitre peut être considéré comme la clé de tous les autres, puisque toutes les autres statistiques dépendent de la composition de la population. Le deuxième

chapitre, consacré aux **villes européennes**, explique de manière détaillée les définitions des différents niveaux spatiaux utilisés dans la collecte de données de l'audit urbain et donne quelques exemples intéressants des déplacements domicile-travail dans neuf capitales européennes.

Le chapitre relatif au **marché du travail** décrit principalement les différences en matière de travail hebdomadaire en Europe et propose quelques éléments permettant d'expliquer les variations considérables observées d'une région à l'autre. Les trois chapitres économiques, qui concernent respectivement le **produit intérieur brut**, les **comptes des ménages** et les **statistiques structurelles des entreprises**, nous donnent un aperçu détaillé de la situation économique générale des régions, des ménages et des divers secteurs de l'économie marchande.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir vous présenter un nouveau chapitre, très intéressant, sur la **société de l'information**, qui décrit l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les particuliers et les ménages dans les régions d'Europe. Ce chapitre nous apprend, par exemple, combien de ménages utilisent régulièrement l'internet et combien ont un accès à large bande. Les deux chapitres suivants concernent **la science, la technologie et l'innovation**, d'une part, et **l'éducation**, d'autre part, et ces trois domaines statistiques sont fréquemment considérés comme essentiels dès lors qu'il s'agit de suivre la réalisation des objectifs définis dans la stratégie de Lisbonne visant à faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde.

Le chapitre suivant présente des informations sur les statistiques régionales du **tourisme**, ainsi que les destinations touristiques les plus populaires. Le dernier chapitre, qui concerne **l'agriculture**, met cette année l'accent sur les statistiques des produits végétaux et nous apprend quels types de produits végétaux sont cultivés dans les différentes régions d'Europe.

## La nomenclature NUTS

La **nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS)** constitue un schéma unique et cohérent de répartition territoriale pour l'établissement des statistiques régionales de l'Union européenne. Elle est utilisée depuis des décennies pour la confection de statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régionale. Ce n'est cependant qu'en 2003 qu'elle a été dotée d'une base juridique, puisque c'est cette



année-là que le règlement NUTS a été adopté par le Parlement européen et le Conseil <sup>(1)</sup>.

À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'Union, le règlement NUTS est adapté par l'addition de la nomenclature des régions de ces pays. C'est ce qui s'est passé en 2004, lorsque l'Union a accueilli dix nouveaux États membres, et en 2007 lorsque la Bulgarie et la Roumanie ont adhéré.

Pour tenir compte de nouveaux découpages administratifs ou territoriaux dans les États membres, le règlement NUTS spécifie que les modifications de la nomenclature régionale peuvent avoir lieu au maximum tous les trois ans. Cette adaptation a eu lieu pour la première fois en 2006, et les modifications apportées à la nomenclature NUTS sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Comme ces modifications de la NUTS sont assez récentes, les données statistiques ne sont pas encore disponibles dans certains cas ou ont été remplacées par des valeurs nationales sur certaines cartes statistiques, comme le précisent les notes relatives aux différentes cartes concernées. C'est le cas notamment de la Suède, qui a introduit des régions de niveau NUTS 1, du Danemark et de la Slovaquie, qui ont introduit des régions de niveau NUTS 2, ainsi que des deux régions les plus septentrionales d'Écosse, à savoir North Eastern Scotland (UKM5) et Highlands and Islands (UKM6), où la frontière entre les deux régions a été modifiée. Nous espérons que la disponibilité des données régionales pour ces pays sera bientôt améliorée.

Il convient également de noter que certains États membres ont une population relativement peu nombreuse et ne sont dès lors pas divisés en plusieurs régions NUTS 2. Dans le cas de ces pays, la valeur de NUTS 2 est donc exactement identique à la valeur nationale. Depuis la dernière révision en date de la nomenclature NUTS, cette règle s'applique à six États membres (Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg et Malte), à un pays candidat (ancienne République yougoslave de Macédoine) et à deux pays de l'AELE (Islande et Liechtenstein). Dans tous ces cas, l'ensemble du pays représente une seule région de niveau NUTS 2.

Une carte dépliant placée à l'intérieur de la couverture de l'Annuaire présente l'ensemble des régions de niveau NUTS 2 des 27 États membres de l'UE, ainsi que les régions statistiques correspondantes au niveau 2 des pays candidats et des pays de l'AELE. Vous trouverez en annexe la liste complète des codes et des noms de ces régions, ce qui vous permettra de localiser facilement une région précise sur la carte.

## Couverture

L'*Annuaire régional d'Eurostat 2009* contient principalement des statistiques relatives aux 27 États membres de l'Union européenne, mais également, quand les informations étaient disponibles, sur les trois pays candidats à l'adhésion (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie) et les quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

Les régions des pays candidats et des pays de l'AELE sont appelées «régions statistiques» et sont régies par les mêmes règles que les régions NUTS de l'Union européenne, si ce n'est qu'elles ne possèdent pas de base juridique. La base de données d'Eurostat ne contient pas encore de données de pays candidats et des pays de l'AELE concernant quelques-uns des domaines d'action, mais la disponibilité des données s'améliore constamment, et nous espérons que la couverture de ces pays sera encore meilleure dans un avenir proche.

## Davantage d'informations régionales

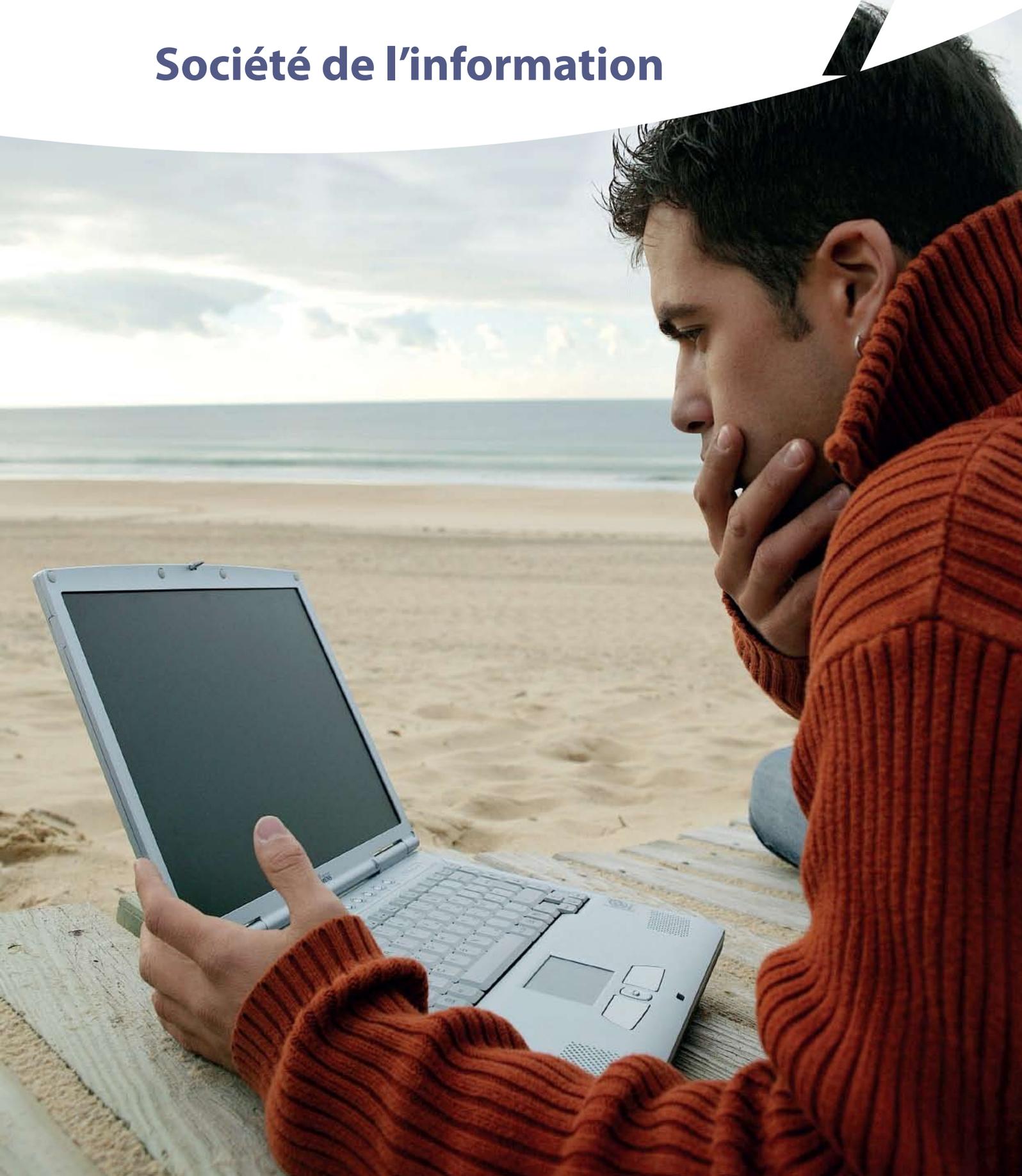
Sur le site internet d'Eurostat, vous trouverez sous le thème «Statistiques générales et régionales», et plus particulièrement sous «Régions et villes», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain»: vous pourrez y consulter des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des données statistiques plus détaillées que celles présentées dans cet Annuaire. Vous y trouverez également un certain nombre d'indicateurs (tels que la superficie, la démographie, le produit intérieur brut et des données sur le marché de l'emploi) établis au niveau NUTS 3. Cette précision est importante, puisque certains pays couverts ne sont pas divisés en régions NUTS 2, comme on l'a vu plus haut.

Pour obtenir des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines, veuillez consulter la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques régionales et urbaines européennes — Guide de référence 2009*, que vous pouvez télécharger gratuitement à partir du site internet d'Eurostat. Vous pouvez également télécharger des tableaux Excel contenant les données précises qui ont été utilisées pour produire les cartes et d'autres illustrations qui agrémentent chaque chapitre de la présente publication. Nous espérons que vous trouverez cette publication à la fois intéressante et utile. Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à envoyer vos observations à l'adresse suivante: [estat-regio@ec.europa.eu](mailto:estat-regio@ec.europa.eu)

<sup>(1)</sup> Vous trouverez de plus amples informations relatives à la nomenclature NUTS sur l'internet ([http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash\\_regions.html](http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html)).

# Société de l'information

7





## Introduction

Au cours de ces dernières décennies, les technologies de l'information et de la communication ont conquis tous les domaines de la vie économique et sociale. Elles contribuent de manière significative à la croissance de la productivité et du PIB. En tant que moteur de modernisation sociale, les TIC impriment à nos sociétés des transformations profondes et sans précédent. L'introduction de l'internet et de la toile mondiale (web) a conduit au développement de la société de l'information. Grâce à l'accès à l'internet, il est très simple d'obtenir des informations sur presque tous les sujets. Les moteurs de recherche permettent un accès facile et rapide aux sites internet et aux sources d'informations sur la toile mondiale. De nombreuses activités, comme communiquer, vendre ou acheter des biens et des services, peuvent être effectuées en ligne. Avec ces évolutions sont apparues de nouvelles dimensions de la participation économique, sociale ou politique des individus ou des groupes d'individus. Étant donné que ces activités ne sont pas liées à un lieu géographique précis, elles peuvent couvrir de longues distances. En principe, l'endroit géographique où ces activités sont effectuées n'a plus d'importance, à condition de disposer d'une connexion à l'internet. De nos jours, il est possible de garder contact avec des parents ou des amis via les sites de réseaux sociaux, de partager les photos de ses vacances sur le web ou de discuter avec un ami en appel vidéo via l'internet. Les sites de commerce électronique offrent la possibilité d'acheter ou de vendre des articles via l'internet. Les TIC permettent le télétravail, chez soi ou à partir de tout autre lieu hors de l'entreprise, et apportent davantage de souplesse dans l'organisation du travail, ce dont peuvent profiter tant l'entreprise que l'employé. L'omniprésence des TIC permet des modes entièrement nouveaux de participation.

La participation des citoyens et des entreprises à la société de l'information dépend d'une condition de base, l'accès aux technologies de l'information et de la communication, c'est-à-dire la présence de dispositifs électroniques, notamment d'ordinateurs, et de connexions à l'internet. Le terme «fracture numérique» est apparu pour distinguer ceux qui ont accès à l'internet et peuvent utiliser les nouveaux services offerts sur la toile mondiale de ceux qui en sont exclus. Explicitement, ce terme inclut l'accès aux TIC, ainsi que les compétences associées requises pour participer à la société de

l'information. La fracture numérique peut faire l'objet d'un classement en fonction de critères qui décrivent la différence de participation selon le sexe, l'âge, l'éducation, le revenu, la classe sociale ou la situation géographique. Ce chapitre met l'accent sur les aspects géographiques de la fracture numérique.

Les politiques au sein de l'Union européenne aux niveaux national et européen reconnaissent l'importance de la réduction de cette fracture numérique, afin de donner aux citoyens un accès égal aux technologies de l'information et de la communication. La déclaration ministérielle de Riga sur l'e-inclusion de novembre 2006 <sup>(6)</sup> appelle à une société de l'information inclusive et établit le cadre d'une politique d'e-inclusion globale, abordant les différents aspects de la fracture numérique, comme l'âge, l'accessibilité, la géographie, la culture et les compétences numériques, la diversité culturelle et les services publics en ligne inclusifs. Les statistiques européennes jouent le rôle d'indicateur comparatif du développement de la société européenne de l'information par rapport à ces objectifs politiques. Les principaux indicateurs comparatifs sont définis dans le cadre d'évaluation comparative i2010 <sup>(7)</sup> de la Commission européenne, qui découle de la stratégie «i2010 — Une société de l'information pour la croissance et l'emploi» <sup>(8)</sup>. La stratégie i2010 soutient la contribution positive des TIC à l'économie, la société et la qualité de vie.

Des statistiques pour l'Union européenne et les pays de l'AELE sur l'accès et l'utilisation des TIC dans les ménages/par les particuliers et dans les entreprises ont été collectées tous les ans depuis 2003 par Eurostat. Des statistiques régionales pour les ménages et les particuliers sont disponibles depuis 2006.

## Accès aux technologies de l'information et de la communication

L'accès aux TIC est au centre de la fracture numérique et la situation géographique en est l'un des aspects. Des données statistiques régionales sur l'accès à l'internet au sein des ménages et l'accessibilité de la large bande pour surfer en ligne existent au niveau européen. Contrairement aux statistiques du côté de l'offre, les chiffres d'Eurostat montrent l'essor réel des TIC dans la population. En moyenne, 60 % des ménages en Europe

<sup>(6)</sup> [http://ec.europa.eu/information\\_society/events/ict\\_riga\\_2006/doc/declaration\\_riga.pdf](http://ec.europa.eu/information_society/events/ict_riga_2006/doc/declaration_riga.pdf).

<sup>(7)</sup> [http://ec.europa.eu/information\\_society/europe/i2010/benchmarking/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/information_society/europe/i2010/benchmarking/index_en.htm).

<sup>(8)</sup> <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52005DC0229:FR:NOT>.

comprenant des membres âgés de 16 à 74 ans avaient accès à l'internet à domicile et près de la moitié (49 %) via la large bande en 2008. Ces dernières années, ces chiffres ont connu une augmentation rapide, enregistrant, entre 2006 et 2008, un taux de croissance annuel de 10 % pour l'accès à l'internet et de 26 % pour l'accès via la large bande. Tandis que l'accès à l'internet permet de participer à la société de l'information, les connexions large bande permettent d'en exploiter pleinement le potentiel. Nombre de services avancés sur l'internet, par exemple les sites de réseaux sociaux, le téléchargement de contenu média (fichiers audio et vidéo) ou l'utilisation de cartes et d'images par satellite en ligne nécessitent de facto une connexion large bande. Le contenu des sites internet s'enrichit, ce qui augmente constamment la demande de débit, même pour les services moins avancés, tels que les courriels.

Les différences régionales concernant l'accès à l'internet et à la large bande sont encore relativement grandes, variant de 90 % dans la région Noord-Holland (Pays-Bas) à 17 % dans la région Severozapaden (Bulgarie) pour l'accès à l'internet et de 79 % dans les régions Groningen et Noord-Holland (Pays-Bas) à 12 % dans la région Severozapaden (Bulgarie) pour l'accès à la large bande. Les 6 régions en tête en termes d'accès à l'internet sont situées aux Pays-Bas, tandis que les 6 régions avec le taux le plus faible de ménages disposant d'un accès à l'internet se trouvent en Bulgarie et en Grèce.

La carte 7.1 montre la proportion de ménages équipés d'un accès à l'internet et de connexions large bande en Europe. Un examen plus attentif de la carte révèle trois types de fracture numérique. Dans un premier temps, on constate une coupure nord/sud. Même si les meilleurs taux d'accès à l'internet apparaissent dans les régions des Pays-Bas, celles des pays scandinaves enregistrent des taux de pénétration très élevés, tandis que les régions d'Europe méridionale ont les plus faibles.

Le deuxième type de fracture correspond à la latitude. Les régions ouest et est de l'Union européenne ont des taux de pénétration de l'internet plus faibles que les régions du centre.

Enfin, dans les ménages des régions urbaines, les taux d'accès à l'internet sont généralement plus élevés que dans les régions rurales. Dans l'EU-27, 65 % des ménages dans les zones densément peuplées ont accès à l'internet, contre seulement 51 % dans les zones peu peuplées. Selon la struc-

ture et la taille des régions au sein d'un pays, ce phénomène est visible pour certaines régions sur la carte 7.1. En général, les régions où se trouvent de grandes villes, par exemple Lisbonne (PT17), Madrid (ES30) et Barcelone (ES51), Rome (ITE4) et Milan (ITC4), Vienne (AT13), Budapest (HU1), Prague (CZ01) ou Berlin (DE3), apparaissent comme des îlots au milieu des régions environnantes en raison des taux supérieurs d'accès à l'internet. Cet effet est plus marqué si la région ne comprend que le territoire de la conurbation en question. Bruxelles (BE10) et Londres (UKI1) font figure d'exceptions à cette règle, car les régions voisines ont des taux égaux ou supérieurs d'accès à l'internet.

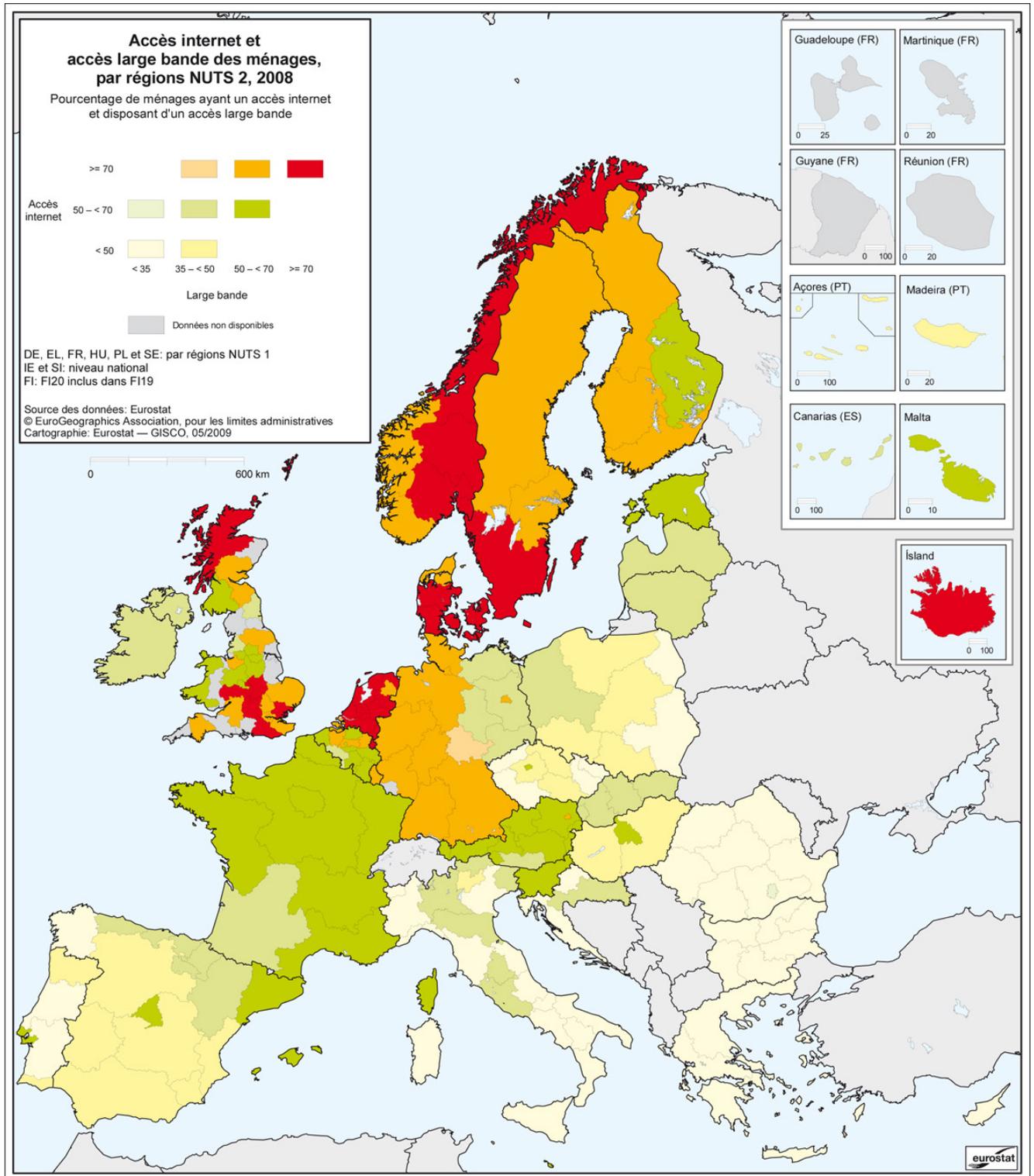
S'agissant des taux de connexion large bande, on constate des phénomènes similaires, avec un écart moyen entre l'accès à l'internet et les connexions large bande de 12 % dans l'EU-27 en 2008, contre 19 % en 2006. Cet écart a diminué au cours des deux dernières années. La plupart des régions néerlandaises possèdent des taux d'accès à l'internet et de connexion large bande dans les ménages supérieurs à 70 %, tandis que la différence entre les taux d'accès à l'internet et de connexion large bande dans toutes les régions allemandes, slovaques et croates, dans la plupart des régions italiennes, ainsi qu'en Irlande, au Luxembourg et en Roumanie, au niveau national, est nettement supérieure à la moyenne de l'EU-27. Les régions de ces pays profiteraient largement d'un accès accru à la large bande.

Le graphique 7.1 montre les taux de croissance de l'accès à l'internet et des connexions large bande entre 2006 et 2008 au niveau national. La méthode de calcul tient compte des niveaux atteints en 2006, considérant que les efforts doivent être plus soutenus lorsqu'on atteint la saturation<sup>(9)</sup>. La croissance de l'accès à l'internet et de la connexion large bande est comparée au potentiel restant entre les niveaux atteints en 2006 et la pleine saturation. En ce qui concerne l'accès à l'internet, ce sont la Slovaquie, la France, l'Autriche, le Luxembourg, la Suède et les Pays-Bas qui affichent la plus forte progression au sein de l'EU-27, tandis que Chypre, la Slovaquie, la Bulgarie et la Grèce ont les taux de croissance les plus faibles. Quant à l'essor des connexions large bande, la Suède, la France, l'Irlande, l'Allemagne, l'Autriche, le Royaume-Uni et le Luxembourg enregistrent les meilleures performances dans l'EU-27, tandis que la Grèce<sup>(10)</sup>, l'Italie, la Bulgarie et la Roumanie sont les moins performantes.

<sup>(9)</sup> Par exemple, une augmentation de 10 points de pourcentage à un niveau de pénétration de 20 % exploiterait un huitième du potentiel restant de 80 % (100 % - 20 %), tandis que la même augmentation à un niveau de pénétration de 80 % exploiterait la moitié du potentiel restant de 20 % (100 % - 80 %).

<sup>(10)</sup> Même si la Grèce a les taux de croissance annuels les plus élevés, elle part d'un niveau relativement bas.

**Carte 7.1:** Accès internet et accès large bande des ménages, par régions NUTS 2, 2008  
*Pourcentage de ménages ayant un accès à l'internet et disposant d'un accès large bande*



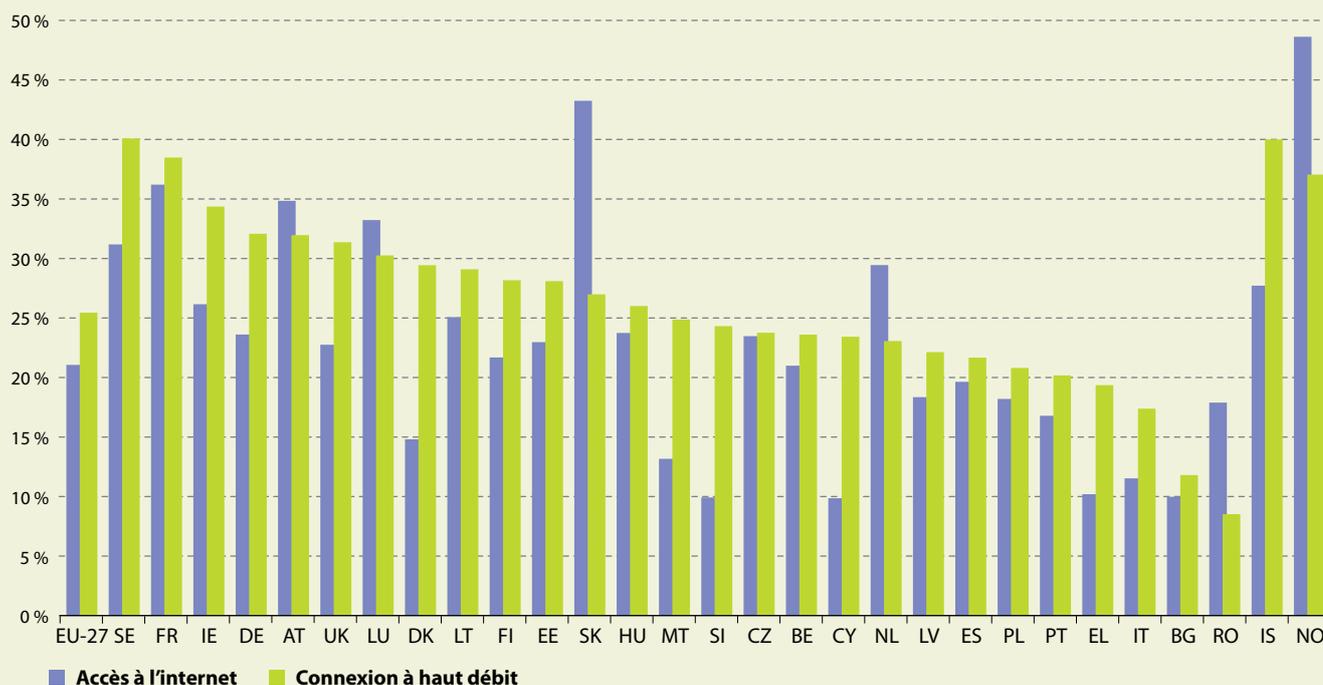
## Utilisation de l'internet et activités en ligne

La proportion de ménages équipés d'un accès à l'internet ou de connexions large bande montre le potentiel de l'utilisation privée de l'internet à domicile. La carte 7.2 donne un aperçu de la répartition géographique des régions en fonction de l'utilisation réelle de l'internet en 2008. Les utilisateurs réguliers de l'internet sont définis comme les personnes qui l'utilisent au moins une fois par semaine, indépendamment du lieu. Le phénomène spatial visible en ce qui concerne l'accès à l'internet se retrouve quant à son utilisation régulière. Dans les régions de Scandinavie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et du Luxembourg, plus de trois quarts de la population utilise l'internet au moins une fois par semaine. Une proportion supérieure de personnes habitant dans les zones densément peuplées utilise régulièrement l'internet, par rapport à cette proportion dans les zones peu peuplées. Comme pour la carte 7.1, il existe une coupure latitudinale quant à la part d'utilisateurs réguliers de l'internet. Dans les régions est et ouest

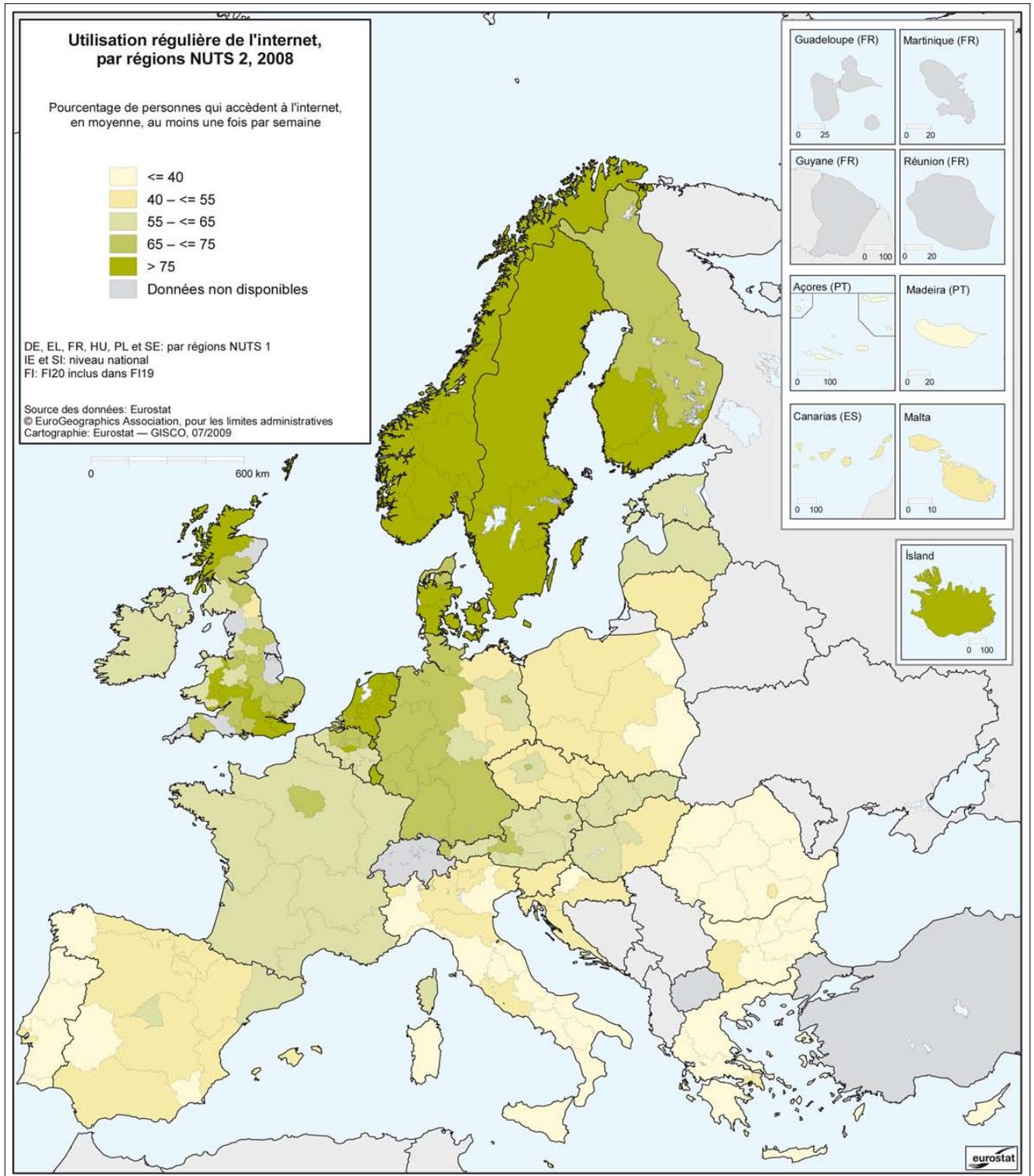
de l'EU-27, les utilisateurs réguliers sont moins nombreux. Presque toutes les régions au Portugal, en Italie, en Grèce, en Bulgarie et en Roumanie, ainsi que Chypre, ont une part d'utilisateurs réguliers inférieure à 40 % en 2008.

Les activités les plus courantes sur l'internet sont la communication via les courriels et la recherche d'informations sur des biens et des services (voir graphique 7.2). Plus de 80 % des utilisateurs de l'internet s'en étaient servi au cours des trois derniers mois pour ces activités. Les utilisateurs de l'internet sont les personnes qui l'ont utilisé au cours des trois derniers mois. Obtenir des services liés aux voyages et à l'hébergement, gérer ses comptes bancaires en ligne, interagir avec les autorités publiques, rechercher des informations relatives à la santé et lire des journaux ou des magazines sont les activités pratiquées par plus de 40 % des utilisateurs de l'internet. Les activités ayant connu la plus forte croissance de 2006 à 2008 sont la communication par courriels, la recherche d'informations de santé, les services bancaires en ligne et l'écoute de la radio ou le visionnage en ligne de programmes télévisés.

**Graphique 7.1:** Développement de l'accès à l'internet et de la connexion à haut débit dans les ménages, 2006-2008  
Rapport entre augmentation des ménages connectés entre 2006 et 2008 et des ménages non connectés en 2006



**Carte 7.2:** Utilisation régulière de l'internet, par régions NUTS 2, 2008  
 Pourcentage de personnes qui accèdent à l'internet, en moyenne, au moins une fois par semaine



Les différences régionales concernant les activités de commerce électronique des personnes sont illustrées par la carte 7.3. Les phénomènes géographiques déjà décrits apparaissent une nouvelle fois sur la carte. Dans toutes les régions de Norvège, plus de 55 % de la population achète des biens ou des services en ligne, la moyenne de l'EU-27 s'établissant à 32 % de la population cible. Dans presque toutes les régions des États membres de l'est et du sud de l'EU-27, cette part est de 25 % ou moins de l'ensemble de la population cible. Sauf pour l'Espagne, l'écart entre les régions dans ces États membres est assez faible (différence maximale d'une classe de pourcentage). Toutes les régions de Finlande, de Suède, du Danemark, du Royaume-Uni et des Pays-Bas, ainsi que le Luxembourg, comptent une proportion de cyberacheteurs supérieure à 45 % de l'ensemble de la population cible, contre moins de 5 % dans presque toutes les régions de Bulgarie et de Roumanie.

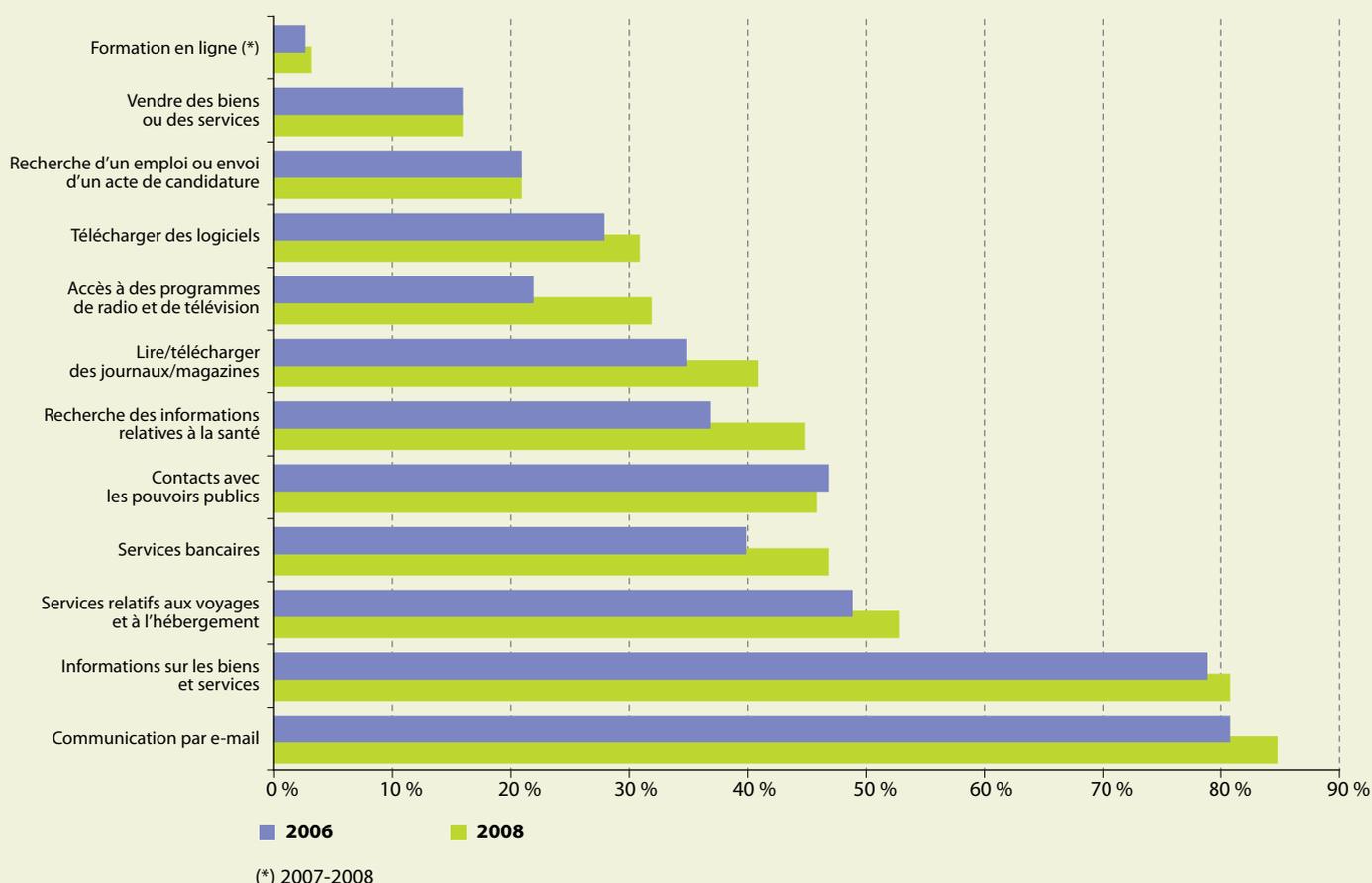
## Non-utilisateurs de l'internet

L'e-inclusion concerne la participation de tous les individus et communautés à l'ensemble des aspects de la société de l'information <sup>(1)</sup>. Les politiques de l'Union européenne dans ce domaine visent à réduire les écarts et à encourager l'utilisation des TIC pour surmonter l'exclusion numérique et améliorer ainsi les performances économiques, les opportunités d'emploi, la qualité de vie, la participation et la cohésion sociales. Au niveau de l'EU-27, un tiers de la population âgée de 16 à 74 ans n'utilise pas l'internet.

L'enquête communautaire sur l'utilisation des TIC dans les ménages cherche à savoir pourquoi l'internet n'est pas utilisé. En 2008, 38 % des non-utilisateurs ont répondu qu'ils n'en avaient pas besoin. D'après ce chiffre, il semble qu'il s'agisse d'un choix délibéré. Seuls 14 % des non-utilisa-

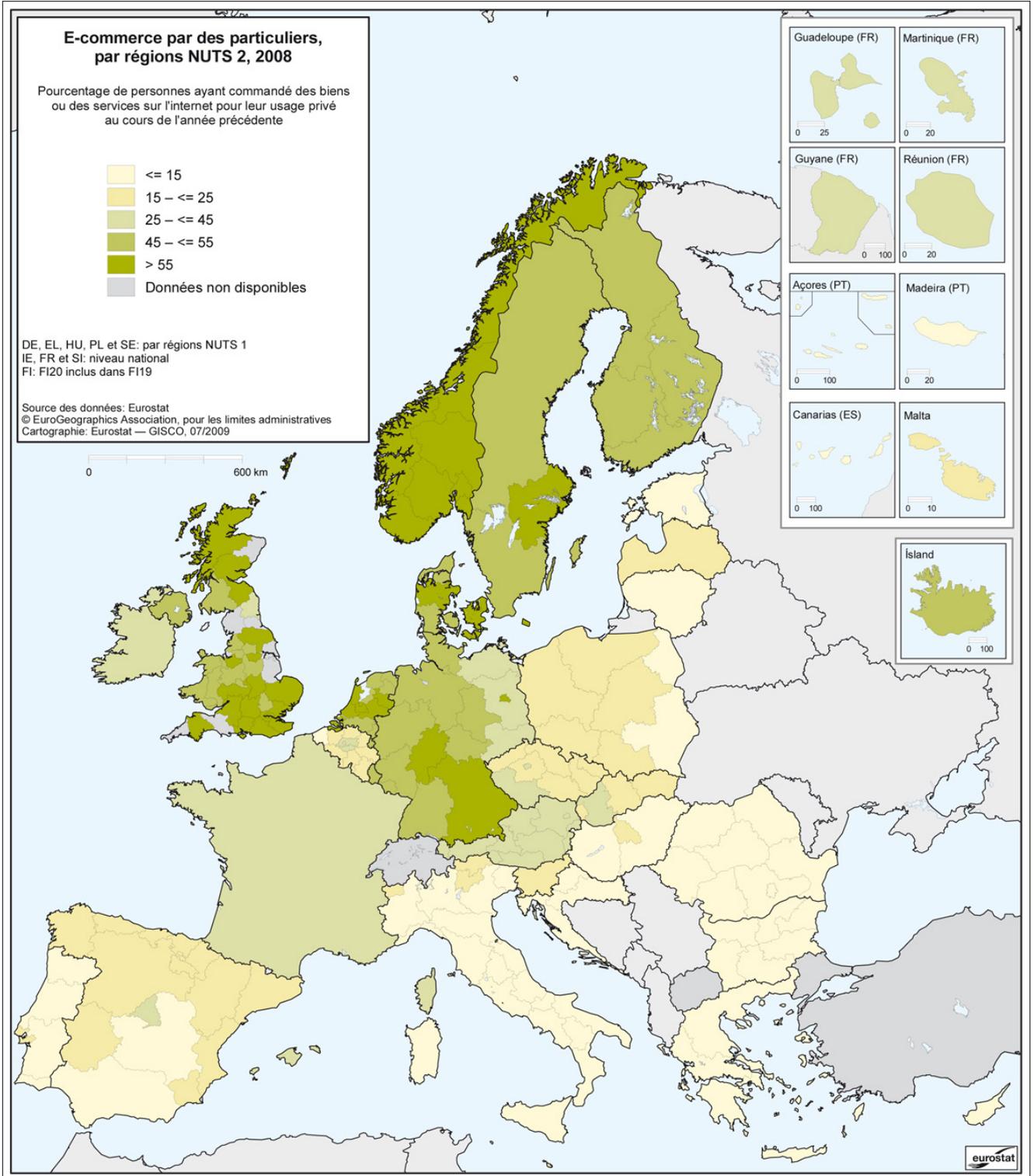
<sup>(1)</sup> [http://ec.europa.eu/information\\_society/events/ict\\_riga\\_2006/doc/declaration\\_riga.pdf](http://ec.europa.eu/information_society/events/ict_riga_2006/doc/declaration_riga.pdf).

**Graphique 7.2:** Activités sur l'internet dans l'EU-27, 2006-2008  
Pourcentage des particuliers ayant utilisé l'internet, au cours des 3 derniers mois, pour les activités suivantes





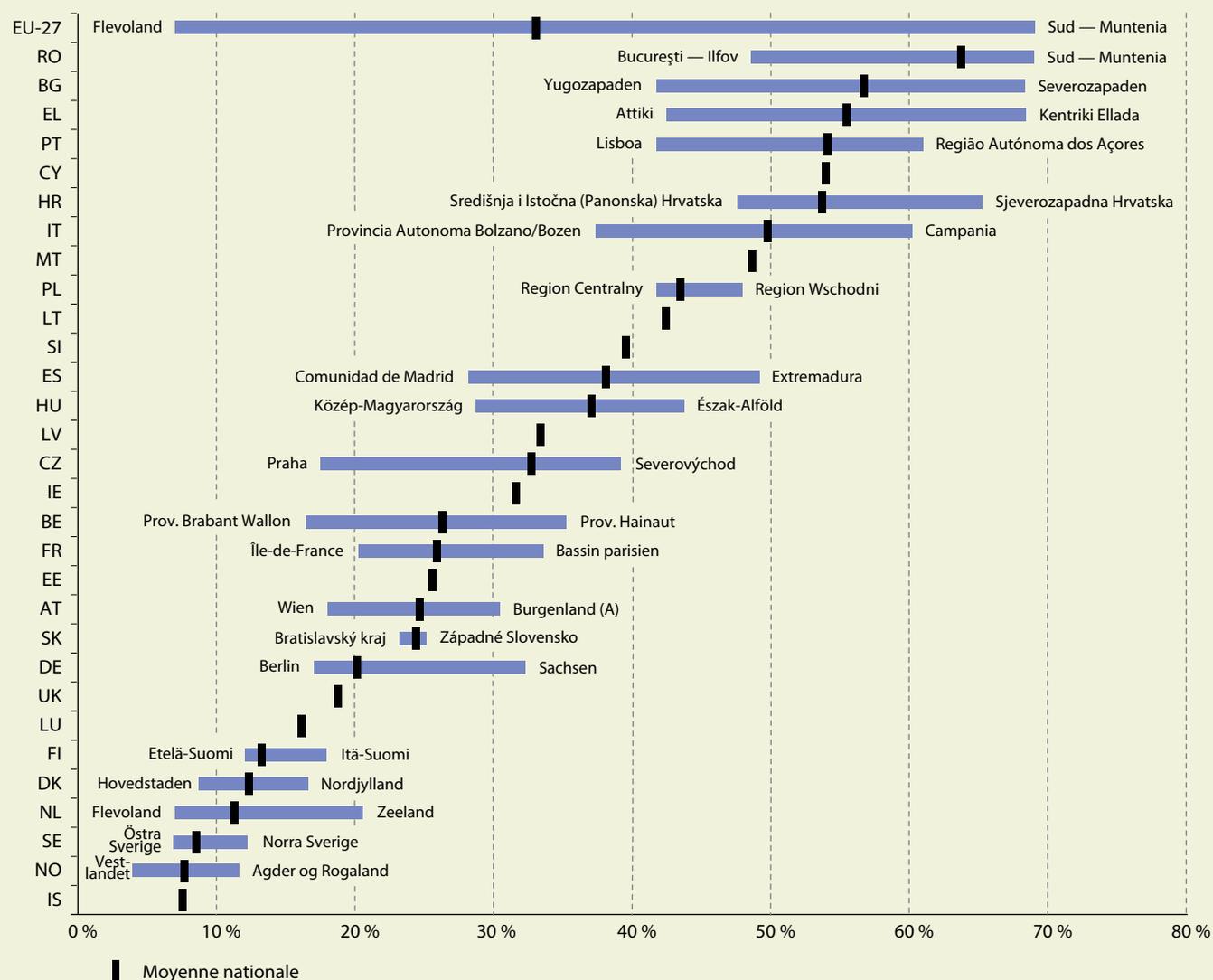
**Carte 7.3:** E-commerce par des particuliers, par régions NUTS 2, 2008  
*Pourcentage de personnes ayant commandé des biens ou des services sur l'internet pour leur usage privé au cours de l'année précédente*



teurs ont cependant indiqué explicitement ne pas vouloir utiliser l'internet. La réponse relative à l'absence de besoin pourrait également traduire un manque d'informations sur les possibilités offertes par l'internet. Outre les raisons déjà mentionnées, un quart des non-utilisateurs confirment que les coûts d'équipement, notamment l'achat d'un ordinateur pour accéder à l'internet, sont trop élevés, et 21 % indiquent que la connexion coûte trop cher. Presque un quart (24 %) font part d'un manque des compétences requises pour accéder à l'internet, tandis que seuls 5 % des non-utilisateurs avancent des inquiétudes quant à la sécurité.

Faciliter un accès abordable à l'internet, notamment l'accès au réseau, à l'équipement terminal, au contenu et aux services, particulièrement dans les zones isolées et rurales de l'Union européenne, tel est l'objectif affiché des politiques régionales européennes. L'UE cherche à parvenir à une couverture à large bande d'au moins 90 % de la population d'ici à 2010. Cet objectif concerne les activités axées sur l'offre, alors que les chiffres d'Eurostat provenant de l'enquête communautaire sur l'utilisation des TIC fournissent des informations sur leur essor dans les régions en retard par rapport aux chiffres qu'il est possible d'atteindre.

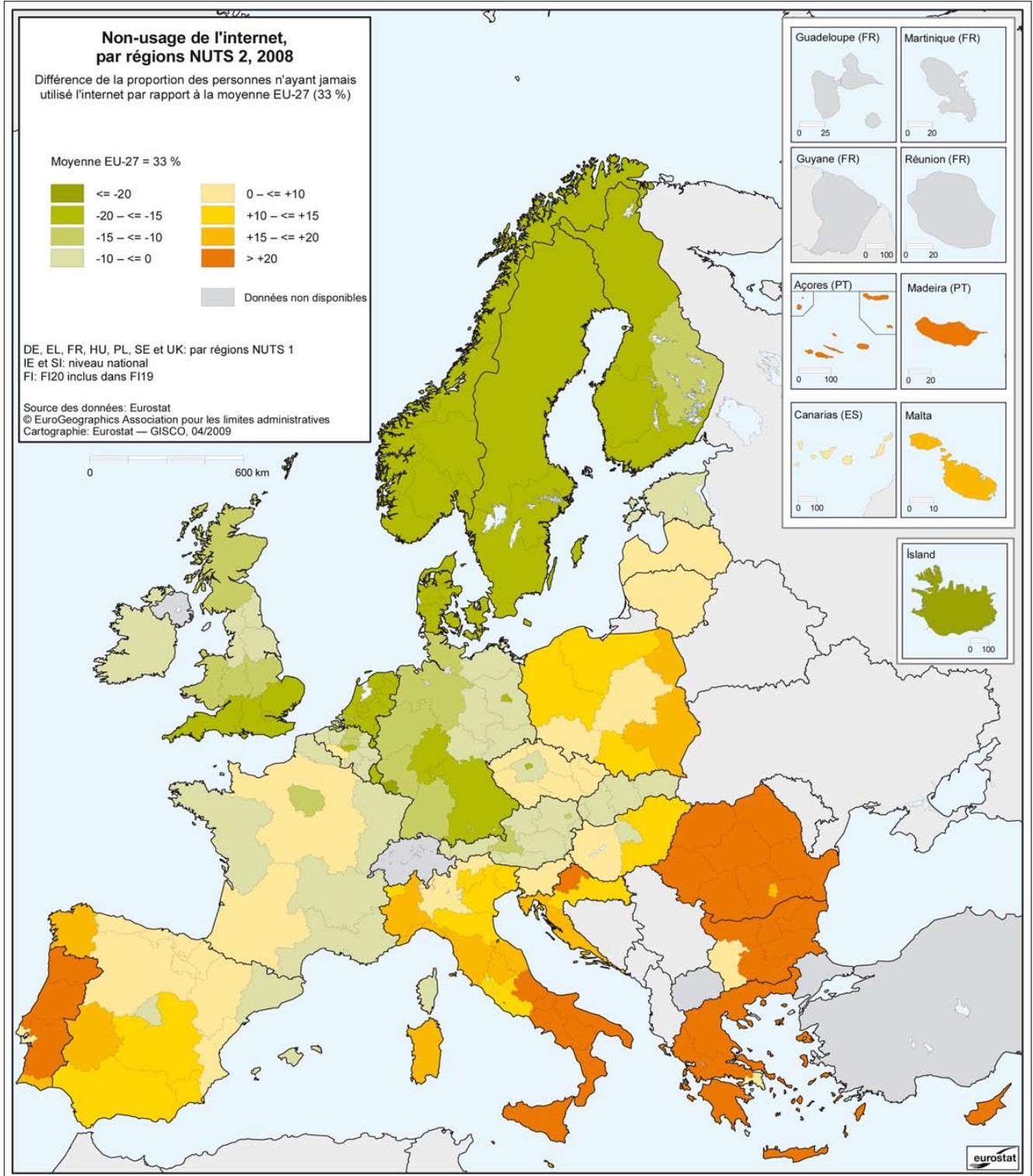
**Graphique 7.3:** Non-utilisation de l'internet, par régions NUTS 2, 2008  
En pourcentage de la population âgée de 16 à 74 ans



Notes: EE, IE, CY, LV, LT, LU, MT, SI, UK et IS: niveau national; DE, EL, FR, HU, PL et SE: par régions NUTS 1; FI: FI20 inclus dans FI19


**Carte 7.4:** Non-usage de l'internet, par régions NUTS 2, 2008

*Différence de la proportion des personnes n'ayant jamais utilisé l'internet par rapport à la moyenne EU-27 (33 %)*



Ces dernières années, la part de non-utilisateurs de l'internet a diminué au niveau de l'EU-27, passant de 43 % de la population cible en 2005 à 33 % en 2008. La proportion de non-utilisateurs a baissé tant dans les zones densément peuplées que dans celles peu peuplées entre 2005 et 2008. La diminution dans les zones peu peuplées est cependant plus faible que dans celles densément peuplées, ce qui accroît les inégalités entre les régions.

La région possédant la plus faible proportion de non-utilisateurs en 2008 était Flevoland (Pays-Bas), avec 7 %, et la région avec la plus grande proportion, Sud — Muntenia (Roumanie), avec 69 % (voir graphique 7.3). Les États membres enregistrant les plus grands écarts entre les parts de non-utilisateurs dans leurs régions sont la Bulgarie et la Grèce, avec plus de 25 points de pourcentage de différence. Le Danemark, la Pologne, la Finlande et la Suède sont les pays affichant moins de 10 % de différence entre leurs régions <sup>(12)</sup>. Les parts les plus élevées de non-utilisateurs sont constatées à Chypre, au Portugal, en Grèce, en Bulgarie et en Roumanie, avec plus de la moitié de l'ensemble de la population cible.

La carte 7.4 montre la répartition des régions selon la part de personnes qui n'ont jamais utilisé l'internet, par rapport à la moyenne de l'EU-27. Les régions en vert comptent moins de non-utilisateurs que la moyenne, tandis que les régions en jaune et en orange se situent au-dessus de la moyenne. La répartition géographique montre des phénomènes analogues à ceux décrits précédemment. Toutes les régions des pays scandinaves, la Norvège, la Finlande, la Suède, le Danemark et l'Islande, ainsi que les Pays-Bas et le Luxembourg, se trouvent au moins 15 % au-dessous de la moyenne de l'EU-27, tandis que la plupart des régions de Bulgarie, de Grèce, du Portugal, de Roumanie, du sud de l'Italie et de Chypre sont plus de 15 % au-dessus. Les régions est et ouest de l'EU-27 dépassent généralement la moyenne des non-utilisateurs de l'internet. Les zones urbaines densément peuplées ont tendance à se situer en dessous de la moyenne de l'EU-27. Sur la carte, cette tendance se constate par exemple pour Athènes, Lisbonne, Madrid, Paris, Vienne, Budapest, Prague ou Berlin.

<sup>(12)</sup> Même si ces chiffres donnent un aperçu de la question, ils sont fortement influencés par la délimitation des régions et leur nombre dans un pays. Avec un nombre croissant de régions, leur taille diminue et la probabilité d'importantes variations augmente. En outre, les statistiques au niveau régional ne sont pas disponibles pour 9 États membres, ce qui limite la possibilité de comparaison au sein de l'EU-27.



## Conclusion

Les statistiques sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les ménages et par les individus sont collectées chaque année au niveau 1 de la NUTS sur une base obligatoire. Certains États membres fournissent en plus des informations relatives au niveau 2 de la NUTS. Les statistiques disponibles illustrent l'existence de différences considérables quant à l'accès et à l'utilisation des TIC entre les régions de l'EU-27. Au cours de ces quelques dernières années, l'accès et l'utilisation des TIC ont augmenté dans tous les États membres. Les zones densément peuplées semblent cependant profiter davantage de cette tendance actuelle que celles peu peuplées. Afin de surmonter ce problème, l'Union européenne a formulé des objectifs politiques explicites pour parvenir à une complète société de l'information, comprenant la dimension géographique de la fracture numérique. Ces politiques sont examinées conformément au cadre d'évaluation comparative i2010.

Les cartes dans ce chapitre révèlent les phénomènes spatiaux spécifiques qui sont visibles pour tous les indicateurs présentés. Même si les

niveaux d'accès à l'internet sont les meilleurs dans les ménages des régions néerlandaises, il existe clairement une coupure nord/sud, avec des taux d'accès à l'internet et d'utilisation supérieurs dans les États membres septentrionaux. Le second phénomène est latitudinal. Les régions ouest et est de l'Union européenne montrent des parts inférieures en ce qui concerne l'accès et l'utilisation de l'internet que les régions situées au centre. Enfin, les régions urbaines ou densément peuplées font état d'une proportion supérieure de population ayant accès à l'internet et l'utilisant que les zones peu peuplées. Afin d'atteindre les objectifs politiques de participation totale à la société de l'information, il sera nécessaire de poursuivre les efforts actuels visant à fournir un accès abordable via la large bande et à former les personnes aux compétences requises leur permettant d'accéder à l'internet et d'en exploiter sa richesse. Le 20 mars 2009, le Conseil européen a annoncé un soutien supplémentaire aux projets dans le domaine de l'internet via la large bande, dans le cadre du plan européen pour la relance économique, destiné à lutter contre la crise économique et financière mondiale <sup>(13)</sup>, et s'est fixé pour objectif d'atteindre une couverture de 100 % de la population d'ici à 2013.

<sup>(13)</sup> <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=DOC/09/1&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>.

## Notes méthodologiques

Les données statistiques européennes sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication sont disponibles depuis 2003. Des données harmonisées sont publiées depuis 2006 sur la base du règlement (CE) n° 808/2004 du 21 avril 2004 concernant les statistiques communautaires sur la société de l'information, qui décrit deux modules ou domaines de production de données statistiques: les statistiques sur l'utilisation des TIC dans les entreprises et celles sur leur utilisation dans les ménages et par les individus. Des règlements annuels de la Commission définissent une série d'indicateurs pour lesquels les données sont collectées par les États membres de l'UE. Des données régionales sur un nombre restreint d'indicateurs sont disponibles au niveau 1 de la NUTS depuis 2006 grâce à la contribution volontaire des États membres et depuis 2008 sur une base obligatoire. Certains États membres fournissent des données régionales au niveau 2 de la NUTS sur une base volontaire. La collecte de données pour chaque module est divisée en une partie principale, c'est-à-dire l'accès aux TIC, et une utilisation générale des TIC. Les questions sur l'accès aux TIC sont adressées au ménage dans son ensemble, tandis que celles sur l'utilisation des TIC concernent un individu au sein du ménage. Suivant les principes du cadre d'évaluation comparative i2010, le modèle de questionnaire comprend chaque année un thème de prédilection: administration en ligne (2006), compétences numériques (2007), services avancés (2008), commerce électronique (2009) et sécurité (2010).

Le champ de l'enquête comprend les individus âgés de 16 à 74 ans et les ménages dont au moins l'un des membres se situe dans cette classe d'âge. Les trois premiers mois de l'année civile constituent la période de référence.

La présentation de statistiques sur l'utilisation des TIC se limite à un certain nombre d'indicateurs principaux pour lesquels des données régionales sont disponibles. Ces indicateurs régionaux sont les suivants: «accès à l'internet à domicile par les ménages», «accès à l'internet via la large bande par les ménages», «utilisateurs réguliers de l'internet», «personnes n'ayant jamais utilisé l'internet» et «commerce électronique pratiqué par les particuliers».

Le terme «accès» ne fait pas référence à la «connectivité», c'est-à-dire à la question de savoir si une connexion est possible dans la rue ou zone de résidence du ménage, mais à celle de savoir si quelqu'un dans le ménage a été en mesure d'utiliser l'internet à domicile.

L'expression «connexion large bande» renvoie à la vitesse de transfert lors du téléchargement des données. La large bande nécessite une vitesse de transfert des données d'au moins 144 kbit/s. Les technologies les plus répandues pour l'accès à large bande à l'internet sont les lignes d'abonnés numériques [Digital Subscriber Line (DSL)] ou les modems par câble.

Les utilisateurs de l'internet sont les personnes l'ayant utilisé au cours des trois derniers mois. Les utilisateurs réguliers sont ceux qui ont utilisé l'internet au moins une fois par semaine pendant la période de référence de trois mois.

Aux fins du module concernant les ménages, le commerce électronique via l'internet est défini comme la commande de biens ou de services via l'internet. Les transactions financières, par exemple l'achat d'actions, la confirmation de réservations d'hébergements et de voyages, la participation à des loteries et à des paris, le recours à des services d'informations payants sur l'internet ou les achats via des enchères en ligne, sont comprises dans la définition. Les commandes par courriel tapées manuellement sont exclues. La livraison ou le paiement par voie électronique ne constitue pas une condition requise pour une transaction en ligne.